



Licence en droit canonique (JCL) Nouvelles options de livraison

La licence en droit canonique (JCL) est un programme ecclésiastique régi par la constitution apostolique *Veritatis gaudium* et les autres normes édictées par le Saint-Siège. La licence en droit canonique nécessite la réussite de 75 crédits de cours, dont 66 crédits proviennent des cours obligatoires. La Faculté de droit canonique est heureuse d'annoncer que les étudiants ont **trois options** pour obtenir la licence en droit canonique.

PROGRAMME DE DEUX ANS

Les étudiants obtiennent la licence en six trimestres (automne, hiver, printemps/été) sur deux années (6 trimestres sur le campus).

ANNÉE	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS
1	Sur le campus	Sur le campus	Sur le campus
2	Sur le campus	Sur le campus	Sur le campus

PROGRAMME DE TROIS ANS

Les étudiants suivent des cours à distance pendant trois ans, la deuxième année et le dernier trimestre étant suivis sur le campus (4 trimestres suivis sur le campus / 4 trimestres suivis à distance).

ANNÉE	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS
1	À distance	À distance	<i>Pas de cours</i>
2	Sur le campus	Sur le campus	Sur le campus
3	À distance	À distance	Sur le campus

PROGRAMME DE QUATRE ANS

Les étudiants suivent des cours à distance sur quatre ans, combinés à des cours sur le campus pendant quatre trimestres de printemps (4 trimestres sur le campus / 8 trimestres à distance).

ANNÉE	AUTOMNE	HIVER	PRINTEMPS
1	À distance	À distance	Sur le campus
2	À distance	À distance	Sur le campus
3	À distance	À distance	Sur le campus
4	À distance	À distance	Sur le campus